

VISIOCONFERENCE AVEC LE MINISTRE DE L'INTERIEUR : L'ENGAGEMENT DE SYNERGIE-OFFICIERS POUR UNE REVALORISATION DU CORPS

Le 14 octobre 2020



Mardi 13 octobre, Gérald DARMANIN s'entretenait avec les organisations syndicales afin de présenter le projet de loi de finances pour l'année 2021.

Un effort sans précédent a été mis en œuvre afin de prendre en considération les difficultés quotidiennes des policiers.

Ce budget conséquent est axé sur la revalorisation des conditions de travail, matérielles et immobilières de tous, à l'heure où les policiers de tous grades et tous corps sont plus que jamais sollicités et exposés. Cet effort sans précédent mérite d'être salué tant il est inédit.

A cette occasion, Synergie-Officiers, ainsi que ses partenaires d'Alliance et du SICP, a réitéré au Ministre de l'Intérieur sa revendication d'un Protocole Corps et Carrières additionnel. Nos revendications doivent être entendues, tant les officiers ont été exclus de toutes avancées depuis le début du quinquennat.

Le Ministre s'est déclaré en faveur de négociations en ce sens et a annoncé sa volonté d'une profonde réforme managériale, véritable opportunité pour les Officiers au cœur d'une nouvelle articulation hiérarchique, favorisant l'ascenseur social et la fluidification des carrières.

AUSSI, SYNERGIE-OFFICIERS REVENDIQUE UNE AVANCÉE SIGNIFICATIVE POUR LES OFFICIERS PAR :

-  La création d'une académie de police en vue d'une homogénéisation de l'encadrement
-  La fixation définitive de la nomenclature des Officiers de police
-  L'augmentation du ratio promu / promouvables dans le cadre des avancements
-  La revalorisation de l'IRP qui est figée depuis 10 ans
-  L'anticipation de la mise en place du 7ème échelon pour le grade de commandant
-  L'abaissement du seuil de promouvabilité de 12 à 9 ans pour l'avancement au grade de commandant
-  La création de postes de chef de service



Au-delà de la revalorisation du statut de l'Officier, Synergie-Officiers a de nouveau exprimé son indéfectible volonté de voir se concrétiser de nouvelles mesures sociales telles la prise en charge tant de la mutuelle que des trajets SCNF hors et en service.

Ce projet est porté par l'ensemble des membres de la confédération CFE-CCG qui parlent d'une seule et même voix en tant que représentants majoritaires des policiers.

FACE À CE PROJET AMBITIEUX, SYNERGIE-OFFICIERS SERA VIGILANT POUR QUE LES NÉGOCIATIONS QUI VONT S'ENTAMER AIENT UN CARACTÈRE CONCLUSIF AVANT LA FIN DU PREMIER SEMESTRE 2021 COMME S'Y EST ENGAGÉ LE MINISTRE.

Le Bureau National

**SYNERGIE
OFFICIERS**